

MAGHREB CANADA EXPRESS



13^{ème} année, Vol. XIV, N° 03, MARS 2016 Téléphone : 514-576-9067 www.maghreb-canada.ca info@maghreb-canada.ca

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



IqamaFinder
www.iqamafinder.com

DISPONIBLE SUR
Google play

VOTRE PUB ICI

Pour un prix minimum et une portée maximum

Appeler au 514-576-9067

DALMA
immigration

Division de
BERTRAND, DESLAURIERS
AVOCATS

Avocats spécialisés en droit de
l'immigration depuis plus
de 30 ans

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1983

- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires;
- * Litige suite à refus ou problèmes liés à l'immigration

Évaluation gratuite!

Adresse: 83, St-Paul Ouest, (La Caserne),
Montréal (Qc) H2Y 1Z1 Canada.

Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

www.dalma.ca

**LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

Titulaire d'un Permis du Québec

Toufic Sleiman
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Sous embargo pendant des années, la France retrouve tout d'un coup plein de qualités aux iraniens !



Par
**Mustapha
Bouhaddar**

Pour preuve, François Hollande a reçu le chef d'État iranien à Paris en grandes pompes, comme l'avait fait son prédécesseur Nicolas Sarkozy avec Kadhafi, avant de l'envoyer en enfer avec l'aide

des Anglais et des Américains.

Hollande compte signer des contrats juteux avec l'Iran, et la vente des Rafales, qu'il avait déjà écoulé il y a un an lui permettra de remettre à flot les caisses de l'État qui sont vides. On serre la main de l'ennemi d'hier et on l'invite partout, car l'argent n'a pas d'odeur.

Fort de son double succès, l'accord sur le nucléaire, et la levée de l'embargo, le président iranien Hassan Rohani espère inverser le rapport de force. De sa tribune, Il affirme aux journalistes : « Le gouvernement considère le vote du peuple comme une grande marque de confiance. Il va user de tous ses pouvoirs pour protéger cet espace. » Mais la victoire n'est pas acquise, car beaucoup de candidats modérés ont été invalidés par les conseils des gardiens de la Révolution. Outre les 290 sièges au parlement, les Iraniens élisent également l'assemblée des experts. Cet

organe composé de 88 religieux sera probablement amené à désigner le successeur du guide de la Révolution, le plus haut dignitaire du pays. La population attend beaucoup de ce vote, car treize années de pénurie, ont pesé lourd sur l'économie du pays.

Bertrand Delais, journaliste, et fin analyste de l'Iran, et de la société iranienne, rapporte dans son livre « L'étrange Monsieur Rohani », aux Éditions Les Presses du Midi : « on ne sait pas si le camp de réformateurs va l'emporter, car tout va dépendre de la mobilisation, principalement dans une ville comme Téhéran, et dans les grandes villes universitaires. La jeunesse est favorable au camp réformateur, mais aussi, c'est elle qui vote le moins. Il y a quatre ans, il y a eu 50% d'absentéisme, à Téhéran, et ce sont des voix en moins, pour les réformateurs. De toute façon, il ne faut pas se méprendre, ce camp réformateur n'est pas un camp qui va transformer durablement de façon massive le régime. Ce dernier reste un régime théocratique et au fond Hassan Rohani, ne remet pas en cause les fondamentaux du régime, et on a une population, notamment les femmes, qui sont favorables à un changement plus radical. »

Le président Rohani est pragmatique, l'enjeu ne va pas se jouer tant au niveau du parlement, que de l'assemblée

des experts, parce que c'est la succession du guide suprême aujourd'hui, qui est dans les têtes. Car le guide suprême est très âgé et malade, et au fond, il y a deux lectures qui s'opposent. La lecture du réformateur Rafsajani et Rohani sont des lectures collégiales. Il faut une collégialité pour ramener le régime à se transformer. En face, il y a l'idée de trouver un successeur à l'ayatollah pour pouvoir pérenniser le régime. Mais la grande question qu'il faut se poser, c'est de savoir si ce régime peut se changer de l'intérieur.

Le peuple iranien veut s'ouvrir, il y a une poussée extrêmement forte de la société. Les Iraniens n'en peuvent plus, il y a 30% de chômage, pas de croissance, une société très morcelée, et donc une aspiration à trouver un nouveau souffle dans la société. Donc, plus le système va s'ouvrir par l'arrivée des capitaux, plus on peut espérer qu'il y ait quelque chose qui se passe. Et c'est le souhait de beaucoup d'Iraniens.

La deuxième chose, c'est le pari de Rohani et des occidentaux. Penser qu'on pourra changer le régime de l'intérieur, un peu comme Gorbatchev avait tenté de le faire à la fin de l'union soviétique. Sauf que le moment historique est différent, car les occidentaux croient encore que l'occident peut occidentaliser un pays musulman. Or aujourd'hui, le monde arabe pense pouvoir changer le

monde occidental. Et là, il y a un télescopage de calendrier assez hostile à un changement au fond du régime.

Hassan Rohani, lors de sa visite en France a été reçu avec les honneurs militaires. C'était une première pour un chef d'État iranien depuis 1999. Pour Paris s'ouvrait la perspective de juteux contrats, dont plusieurs ont déjà été abordés lors de cette visite, alors que les sanctions contre le régime des mollahs sont levées.

Selon Amnesty International, la république islamique est le pays qui exécute le plus de mineurs au monde. En effet, « Reporters sans frontières » a dénoncé un pays devenu « l'une des cinq plus grandes prisons au monde qui exécute les mineurs. »

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca

ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI

elfouladi@videotron.ca

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Anas Abdoun.

(France)

Dr Mraizika Mohammed,

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

Réglementation des professionnels en immigration. Protection du public.

Le mandat du CRCIC sécurise davantage l'immigration au Canada.

Le gouvernement du Canada exerce un contrôle très strict sur les personnes autorisées à fournir de l'aide dans les demandes d'immigration et de citoyenneté. Pour protéger le public, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) et la Loi sur la citoyenneté établissent que toute personne fournissant des conseils en immigration ou en citoyenneté canadienne moyennant des frais ou une autre forme de rétribution doit être membre en règle d'un barreau canadien, de la Chambre des notaires du Québec ou du Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC).

Désigné organisme de réglementation des consultants en immigration en 2011 par Citoyenneté et Immigration Canada (maintenant Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada), le CRCIC applique des

règles strictes à l'admission à la profession :

Les candidats doivent réussir un examen de connaissances après avoir suivi un programme d'études de consultant en immigration dans un établissement d'enseignement reconnu et soumettre une déclaration de bonne moralité et de bonne conduite prouvant, entre autres, qu'ils ne font pas l'objet d'accusations au pénal pour lesquelles ils n'ont pas été réhabilités. Une fois admis, les consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC) se tiennent au courant des politiques et autres questions importantes touchant le processus d'immigration canadienne en suivant de la formation professionnelle annuelle, et se soumettent à une vérification annuelle visant à s'assurer que leur travail en immigration satisfait aux normes établies par le CRCIC.

Le CRCIC maintient également un processus de plaintes et de discipline solide grâce auquel une mauvaise conduite professionnelle peut être signalée et l'activité d'un CRIC cessée si une violation des normes est établie.

Engagé dans une lutte contre la fraude à l'immigration, le CRCIC encourage le signalement de personnes recevant de l'argent en contrepartie de services en immigration sans y être autorisées par la loi. Appelez la Ligne sans frais de surveillance frontalière de l'Agence des services frontaliers du Canada au 1-888-502-9060 pour signaler un cas.

Agissez pour protéger le public.

Renseignements :

www.icrc-crcic.ca ;

communications@icrc-crcic.ca .



Retrait du Canada de la mission de combat contre l'EI

Un choix «hautement risqué» selon l'opposition

États-Unis, intensifie ses bombardements pour venir à bout de ce groupe extrémiste qui a semé le chaos et la terreur à travers le monde.

Même si le gouvernement, par le biais du ministère de la Défense, a annoncé la cessation, le 15 février dernier, des frappes aériennes des six avions canadiens qui vont rentrer au pays, il a néanmoins décidé de maintenir dans la région l'appareil de ravitaillement en vol «Polaris» et les deux aéronefs de surveillance et de reconnaissance «Aurora» pour soutenir la coalition, tout en se disant prêt à prolonger, sous d'autres formes, son engagement militaire jusqu'au 31 mars 2017.

Cap sur l'aide humanitaire

Malgré le retrait des six «CF-18» qui ont effectué 1.378 sorties et mené 251 frappes aériennes (246 en Irak et 5 en Syrie) au cours desquelles 267 positions de l'EI ont été atteintes, Ottawa a assuré qu'il continuera de soutenir ses alliés de la coalition en se consacrant à des efforts de formation et d'aide humanitaire, dans le cadre d'une nouvelle approche dont les coûts sont estimés à 1,6 milliard de dollars sur trois ans.

Dans ce sens, M. Trudeau a déclaré que ces fonds seront consacrés à la nouvelle politique canadienne en matière de sécurité, de stabilisation, d'aide humanitaire et d'aide au développement mise sur pied pour réagir aux crises en Irak et en Syrie et à leurs répercussions sur la Jordanie et le Liban voisins.

Cette nouvelle approche prévoit no-

tamment 840 millions de dollars en aide humanitaire au cours des trois prochaines années, 270 millions de dollars pour améliorer les services de base offerts aux réfugiés (eau potable, éducation, santé, services d'hygiène, etc.) et une contribution de 145 millions de dollars pour la lutte contre le terrorisme et les programmes de sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire.

Assistance militaire au sol triplé

Il a, par ailleurs, indiqué que la taille de la mission de formation et d'assistance pour aider les forces de sécurité irakiennes et kurdes au sol sera triplée, passant de 69 militaires des forces spéciales à plus de 200, précisant que l'effectif militaire déployé sur le terrain dans le cadre de l'opération «IMPACT», le nom de la mission canadienne contre l'EI au Moyen-Orient, passera lui aussi de 650 à 830 personnes.

M. Trudeau a ajouté que ces soldats, déployés dans différents quartiers généraux de la coalition, auront la tâche d'aider les autres membres de cette dernière et les forces de sécurité irakiennes à planifier et exécuter les opérations militaires et à participer à des opérations de ciblage et de renseignement.

Prévention de l'extrémisme

Ottawa entend aussi, selon M. Trudeau, de participer au renforcement de la capacité des forces de sécurité en Jordanie et au Liban pour aider à prévenir la propagation de l'extrémisme violent, et de fournir des conseillers stratégiques aux ministères

irakiens de la Défense et de l'Intérieur.

Toutefois, il a admis que la nouvelle approche canadienne en Irak, en Syrie et dans la région sera par moments «difficile, voire dangereuse». Des propos corroborés par le chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Jonathan Vance, qui a affirmé que cette mission sera plus «dangereuse» que la précédente, puisque le rôle de formateur consiste parfois à se battre contre un ennemi actif.

«Il est juste de conclure que le niveau de risque augmentera. Nous déployons davantage de gens sur le terrain. Le Premier ministre a été clair: c'est un endroit dangereux. Nous ne le nions pas (...) Des morts et des blessés sont possibles », a-t-il reconnu.

Tollé au sein de l'opposition conservatrice

Réagissant aux nouvelles orientations de la mission canadienne, l'opposition a vivement critiqué M. Trudeau et son approche qualifiée d'«incohérente», «hautement risquée» et «coûteuse».

Dans ce sens, la chef intérimaire du Parti conservateur et de l'opposition officielle, Rona Ambrose, a tiré à boulets rouges sur le Premier ministre, soulignant qu'il est «absolument honteux que nous arrêtons notre mission de combat» et de «laisser à nos partenaires de la coalition le soin de remplir ce vide».

Mme Ambrose a aussi soutenu que le retrait du Canada de la mission

Chose promise chose due. A peine quelques mois après son entrée en fonction, le Premier ministre Justin Trudeau a traduit dans les faits l'un de ses principaux engagements électoraux : le retrait des avions canadiens de la mission de combat menée par la coalition internationale contre l'État islamique (EI) en Irak et en Syrie et la présentation d'une nouvelle politique d'Ottawa, basée sur l'aide humanitaire et la formation, pour faire face aux conflits dans ces deux pays et atténuer leurs répercussions sur la région.

Trudeau change son fusil d'épaule

Très attendue par le landerneau politique depuis la dernière campagne électorale, cette décision de retrait a soulevé un tollé général au sein de l'opposition qui a fustigé M. Trudeau pour son choix «hautement risqué», qui intervient alors que cette même coalition, menée par les

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

Trois adresses

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5



Suite de la Page 4

de combat est un «pas en arrière» pour le pays par rapport au rôle traditionnel qu'il jouait en tant que défenseur des droits de l'Homme et de la sécurité internationale.

«Dans sa première décision majeure en matière de politique étrangère, le Premier ministre montre que le Canada n'est pas "de retour". En fait, il s'éloigne de nos fières traditions en retirant nos CF-18 et le Canada d'un rôle de combat contre la pire menace terroriste du monde», a-t-elle martelé.

«Il est extrêmement irresponsable pour le gouvernement de non seulement réduire la contribution du Canada, mais de le faire à des fins politiques», a-t-elle regretté, relevant que l'équipe Trudeau n'a pas réussi à expliquer aux Canadiens pourquoi il croit que c'est une bonne idée d'abandonner les bombardements aériens.

Elle s'est, dans ce cadre, interrogée pourquoi le gouvernement a jugé bon de reculer à ce stade-ci, alors que des appareils de ravitaillement et de surveillance de l'armée canadienne continueront leurs missions, ce qui démontre, selon elle, «l'incohérence» de l'approche libérale.

Un autre son de cloche chez le NPD

De son côté, le Nouveau Parti Démocratique (NPD-2è parti d'opposition) a exprimé ses inquiétudes quant aux dangers auxquels s'exposeront les membres des forces spéciales qui aideront à l'identification des cibles au sol, accusant le gouvernement de «s'empêtrer davantage» dans une mission de com-

bat.

Dans ce sens, le chef du NPD, Thomas Mulcair s'est demandé pourquoi M. Trudeau a décidé d'élargir la mission militaire, alors qu'il a promis plutôt aux Canadiens qu'il allait la réduire.

«Le Premier ministre nage en pleine contradiction sur notre rôle en Irak. Il refuse d'utiliser le mot +combat+ pour décrire la mission. Pourtant, le Canada va continuer de collaborer aux bombardements. Nos militaires, maintenant trois fois plus nombreux, seront présents sur le théâtre des opérations et sur la ligne de front», a-t-il expliqué.

Et M. Mulcair de s'interroger : «Pourquoi le Premier ministre refuse de dire clairement aux Canadiens qu'il envoie nos soldats dans une mission de combat hautement risquée? Pourquoi refuse-t-il de l'admettre?», tout en faisant part de ses craintes que les objectifs de cette nouvelle mission ne soient encore moins clairs qu'ils ne l'étaient auparavant.

Même si les débats entamés au milieu de la semaine dernière à la Chambre des Communes n'ont fait que cristalliser les divergences notoires entre l'argumentaire avancé par le gouvernement et l'opposition, l'issue du vote concernant cette nouvelle mouture de la mission du Canada est déjà scellée, les Libéraux étant majoritaires au Parlement.

Mais au-delà du vote et de cette nouvelle approche, M. Trudeau doit déployer, selon les analystes, plus d'efforts afin de convaincre les Canadiens que le gouvernement ne

recule pas dans la guerre contre l'EI mais en fait plutôt davantage et de leur démontrer que le retrait des CF-18 ne relève pas d'une simple promesse électorale pour se différencier du gouvernement de Stephen Harper, comme le soutiennent ses détracteurs qui pourraient revenir à la charge dans ce dossier.

Blanc bonnet et bonnet blanc

En effet, le Premier ministre pourrait de nouveau se trouver dans la ligne de mire de l'opposition après que le chef d'état-major des forces armées, le général Jonathan Vance ait affirmé, le mois dernier, que le Canada s'impliquera «d'une quelconque façon» en Libye pour combattre l'EI, sans pour autant s'avancer sur le rôle à jouer par le pays ni sur la portée d'une éventuelle mission aux côtés de ses alliés.

De son côté, le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a confirmé avoir eu des discussions à ce sujet avec l'Italie, un des pays les plus actifs

sur ce front, soulignant que le Canada est en train d'évaluer les besoins de la coalition et la façon dont le pays peut faciliter la tâche de ses alliés de l'OTAN.

En somme, mission «de combat» ou non, plusieurs observateurs estiment que le «non» de M. Trudeau à la poursuite des raids aériens s'est transformé en un «oui» à une mission qui semble «plus risquée» pour les forces armées et «plus coûteuse» pour l'ensemble des contribuables canadiens, auprès de qui le Premier ministre tentera de garder intacte son image et sa popularité, consolidée par les récents sondages qui démontrent que la lune de miel est loin d'être terminée entre les deux parties.

D'après un article de la MAP



Malgré l'ampleur des défis Le gouvernement Trudeau à l'heure des actes

À peine quelques mois après son investiture, le gouvernement libéral de Justin Trudeau devra passer aux actes concrets après les promesses annoncées en pleine campagne électorale qui ont fait miroiter aux Canadiens un avenir plus prospère, reflétant le changement tant attendu après des années de gouvernance conservatrice.

Cependant, la tâche ne sera pas de tout repos pour les troupes de M. Trudeau avec une multitude de dossiers aussi complexes que sensibles, combinés à une conjoncture économique peu reluisante et à un contexte mondial marqué par la lutte contre le groupe «État islamique» et la montée en puissance de l'extrémisme violent.

Mission pas du tout facile

Même si M. Trudeau se montre rassurant et confiant en la capacité de son gouvernement à relever les défis auxquels il sera confronté dans les semaines et mois à venir, nombre d'observateurs estiment que la mission ne sera pas si simple et les promesses seront difficiles à se concrétiser au vu des obstacles qui se profilent à l'horizon.

A leurs yeux, le nouvel Exécutif peinera à aplanir ces écueils malgré une volonté affichée à amorcer la dynamique de transformations profondes qu'il a promise aux Canadiens avant sa victoire aux Législatives d'octobre dernier.

Certes, le gouvernement libéral n'a pas tardé à passer à l'acte, avec notamment la baisse, dès début janvier, des impôts en faveur de la classe moyenne (20,5 pc au lieu de 22 pc) et la hausse imposée aux nantis (33 pc), mais le ministre des Finances a dû admettre que ces changements ne s'autofinanceraient pas comme cela avait été promis en campagne électorale, estimant que le manque à gagner suite à cette réforme fiscale est de 1,2 milliard de dollars par année.

Toutefois, le Directeur parlementaire du Budget, Jean-Denis Fréchette a révélé dans un récent rapport que cette réforme entraînera une perte moyenne de 1,7 milliard de dollars de revenus par année.

Des taux de croissance révisés à la baisse

Même l'engagement des Libéraux à réaliser trois déficits consécutifs de 10 milliards de dollars avant de rééquili-

brer le budget en 2019 semble être compromis : la cible de 10 milliards de déficit budgétaire annuel, qu'il présentait comme un plafond en cours de campagne, s'est transformée en un plancher ces dernières semaines avec des révisions à la baisse des taux de croissance dans le pays par les institutions financières nationales et internationales.

De même, la Banque Nationale a estimé, dans ses récentes prévisions, que les perspectives sombres de l'économie canadienne pourraient forcer le gouvernement Trudeau à cumuler des déficits de 90 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années.

Dans ce sens, tous les yeux restent donc rivés sur les prochaines semaines pour connaître les grandes lignes du premier budget du gouvernement Trudeau et les mesures concrètes qui seront mises en œuvre pour faire face à la période délicate que traverse l'économie canadienne et relancer la croissance économique dans le pays, alors que le gouvernement a promis de doubler les investissements prévus en infrastructures de 65 à 125 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie pour stimuler l'économie et créer de nouveaux emplois.

Un Premier ministre toujours optimiste

Malgré la baisse du régime du dollar canadien et des cours du pétrole, M. Trudeau assure que ces investissements régleront les problèmes économiques du Canada à court et long termes, même s'il avait appelé lors de sa participation au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, les investisseurs étrangers à saisir "l'occasion canadienne" dans un contexte marqué par la morosité économique et la glissade des marchés boursiers à l'international.

Sur le plan social, le gouvernement Trudeau doit aussi s'engager dans une course contre la montre avant la date fatidique du 6 juin prochain fixée par la Cour suprême du Canada pour la modification de certains articles du Code criminel afin d'autoriser l'aide médicale à mourir.

La scène sociale risque d'être glissante

Si la Cour suprême avait donné, en février 2015, un délai d'un an à Ottawa pour adopter sa propre loi avant que des dispositions du Code

criminel interdisant l'aide médicale à mourir ne soient invalidées, ce sursis a été prolongé de quatre mois, jusqu'au 6 juin, suite à une réclamation du gouvernement libéral.

Autre dossier qui pourrait susciter des débats houleux entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces, est celui de l'amélioration du régime des pensions de retraite, une question qui a poussé les ministres des finances à reporter son examen à l'année en cours, afin d'étudier toutes les options avant de prendre une décision finale.

Une patate chaude nommée Énergie Est

Le Premier ministre devra également trancher une autre question et non des moindres: la construction de nouveaux oléoducs, d'autant plus qu'il vient de s'engager à changer l'image de "cancre" à l'international du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques.

Si M. Trudeau se réunira début mars prochain à Vancouver avec les premiers ministres provinciaux et les dirigeants autochtones pour discuter de la lutte contre les changements climatiques dans le pays après l'accord historique conclu à conférence de Paris et élaborer un plan pancanadien pour respecter les engagements internationaux du pays en matière de lutte contre les dérèglements climatiques, plusieurs experts considèrent que la tâche s'annonce complexe surtout avec les provinces pétrolières de l'ouest et les compagnies canadiennes qui tentent de faire adopter les projets de construction de leurs pipelines, notamment "Énergie Est", "Northern Gateway" ou "Keystone XL" rejeté par l'administration Obama en attendant de jours meilleurs avec le prochain locataire de la Maison Blanche.

Les embuches de la scènes internationale

Sur le plan international et bien que le gouvernement Trudeau est sur la voie d'honorer sa promesse d'accueillir 25.000 réfugiés syriens d'ici fin février, les politiques constatent que l'actuel Exécutif peine à réconcilier son engagement vis-à-vis de la guerre menée par la communauté internationale contre le terrorisme avec sa décision de retirer ses avions CF-18 de la mission de bombardement de la coalition internationale contre le groupe État Islamique (EI) en Irak et en Syrie.

Même si le gouvernement a annoncé la cessation des frappes et le rapatriement des avions canadiens à l'exception des appareils de surveillance et de ravitaillement en air, ainsi que le prolongement, sous d'autres formes, de son engagement militaire jusqu'au 31 mars 2017, à travers notamment les efforts de formation et d'aide humanitaire, dans le cadre d'une nouvelle approche dont les coûts sont estimés à 1,6 milliard de dollars au cours des trois prochaines années, la chef par intérim du parti conservateur Rona Ambrose a critiqué la décision prise par le gouvernement Trudeau, soulignant qu'il faut au contraire faire usage de tous les outils possibles pour combattre le terrorisme.

Selon elle, le gouvernement libéral a pris cette décision de retrait de la mission de combat simplement dans le but de remplir une promesse électorale.

Pour sa part, le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, a dit craindre que les objectifs de cette mission renouvelée du Canada contre l'EI ne soient encore moins clairs qu'ils ne l'étaient.

La prudence de mise lors des prochains mois

D'autres dossiers ne manqueront pas aussi de retenir l'attention sur la scène politique canadienne comme celui de la mise sur pied d'une commission d'enquête nationale sur les milliers de femmes et filles autochtones assassinées ou disparues depuis des décennies, de la légalisation de la marijuana et des réclamations des provinces pour la révision à la hausse des transferts de fonds accordés aux provinces pour l'amélioration des soins de santé.

Face à l'enthousiasme qui leur a permis de séduire les Canadiens et de reprendre le pouvoir, le gouvernement Trudeau doit naviguer au cours des prochains mois avec prudence contre vents et marrées afin d'arriver à bon port, alors qu'il est conscient de l'ampleur des défis à relever aussi bien sur la scène nationale qu'internationale pour refléter ce nouveau style de gouvernance "inclusive" basée sur la consultation, le dialogue et l'écoute des partenaires.

La Rédaction (D'après la MAP)

Le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration (MCMREAM) organise, le 20 mai 2016 à Rabat (Maroc), un colloque international, sur le thème « Migrations Climatiques : tendances et enjeux ». Ce colloque sera l'occasion, d'une part, de mieux appréhender le concept de la migration climatique ainsi que les relations entre les changements climatiques et le phénomène migratoire et d'autre part, de développer un argumentaire face à cette problématique, lors de la tenue de la COP22 en novembre 2016 au Maroc. (Voir note de cadrage à la page 8).

Vous êtes invité(e)s à soumettre une proposition de communication (orale et –ou écrite) sur l'un des thèmes abordés par le colloque et dont vous trouverez les détails dans le programme (Voir encadré page 8).

1. Directives concernant les propositions de communications

Votre proposition de communication doit inclure :

- Vos coordonnées ainsi qu'une courte biographie;
- La nature de la communication (orale ou écrite) ;
- Le titre de la communication (environ 120 caractères, espaces compris);
- Un résumé de la communication (maximum de 250 mots), synthétisant les éléments clés et qui sont en rapport avec les thèmes développés dans le colloque (Voir

encadré page 8) ;

- Un maximum de cinq mots-clés;
- Une bibliographie pertinente .

2. Échéancier

Les propositions de communications doivent être adressées sous format WORD par courriel au coordonnateur du colloque à l'adresse : info@geops.ca **au plus tard le 15 mars 2016.**

Les auteurs des communications retenues par le comité scientifique, seront avisés au plus tard le 31 mars 2016 des modalités d'envoi de la version finale de leur communication ainsi que des détails concernant leur déplacement et leur séjour à Rabat.

Il est à souligner que les communications retenues seront publiées dans les Actes du Colloque tandis que leurs résumés seront publiés dans le site WEB www.migration.geops.ca dès leur acceptation par le comité scientifique.

3. Comité scientifique restreint

- AIT HSSAIN ALI (Ph.D. /Pr. Gestion des ressources et environnement (Université Ibn Zohr ? Agadir, Maroc);
- BADRAOUI MOHAMED (Dr /Pr Maroc, DG de l'Institut de la recherche Agronomique, Maroc);
- BANNARI ABDERRAZAK (Ph.D / Pr. Bahraïn, Head of Geo informatics Department (Arabian Gulf University, Bahreïn);
- BEN ESSALAH HACHEM, (DG, Ministère des Pêches, Canada);

- CHAKIR HABIBA (Ph.D., Director, International Partnerships and Government Relations, African Institute of Mathematical Sciences -Next Einstein Initiative (AIMS-NEI) ;
- CHAREF MOHAMED (Dr / Pr. Migration et Mobilité (Université Ibn Zohr ? Agadir, Maroc)
- EL FOULADI ABDERRAHMAN (Ph.D, climatologue, consultant, Géo Planète Solutions, Canada);
- EL JAMRI ABDELHAMID (Consultant International, Expert / Chef de mission ? Gestion des flux migratoires (UE et ONU)
- EL KHARRAZ JAUAD (Dr. Head of Research; The Middle East Desalination Research Center, Sultanat Oman);
- HABOUDANE DRISS (Dr., Deputy Director, Research Partnerships, Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada, Canada) ;
- JALIL MOHAMED (DG HYDRAUMET, Consultant Climat, Eau et développement durable, Ingénieur Météorologiste et Hydraulicien, Expert en Adaptation aux Changements Climatiques, Maroc) ;
- LAAMRANI HAMMOU (Dr, Conseiller en adaptation aux changements climatiques, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Allemagne).

4. Comité d'organisation

- Mounia Marzak, Directrice – Direction de la Communication et de la Mobilisation des Compétences (MCMREAM);
- Ahmed Skim , Directeur des Affaires de la Migration (MCMREAM);
- Leila Ouchani, Chef de la Division de la qualification et de l'intégration économique – Direction des Affaires de la Migration (MCMREAM);
- Marwan Berrada, Chef du Service de la Mobilisation des Compétences – Direction de la Communication et de la Mobilisation des Compétences (MCMREAM);
- Abderrahman El Fouladi, Ph.D., directeur de Géo Planète solutions (Canada).

5. Coordination et information :

- Abderrahman El Fouladi, Ph.D., Courriel : elfouladi@videotron.ca ,Tél. : 00-1-514-576-9067;
- Leila Ouchani, Chef de la Division de la qualification et de l'intégration économique, Direction des Affaires de la Migration (MCMREAM), Tél. : +212 (0) 537 68 65 93 ;
- Marwan Berrada, Chef du Service de la Mobilisation des Compétences – Direction de la Communication et de la Mobilisation des Compétences (MCMREAM), +212-537-77-65-64 ou 88

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine; Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen



Colloque "Migrations climatiques : Tendances et enjeux"

Note de cadrage

Sur le plan international, les processus climatiques tels que la désertification, la raréfaction des ressources en eau, la salinisation des terres agricoles, notamment ainsi que les événements climatiques (inondations, ouragans, crues subites ...etc) dont le nombre a triplé au cours des trente dernières années, ont engendré des conséquences souvent désastreuses sur les communautés vulnérables qui ont été amenées à choisir l'immigration vers des pays ou des régions comme refuge vis-à-vis des aléas de ces changements climatiques mais aussi comme issue en vue d'améliorer leurs conditions socio-économiques.

Ce constat a déjà été pressenti en 1990 par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a attiré l'attention de la communauté internationale sur le fait que les changements climatiques forceront des millions de personnes à migrer temporairement ou définitivement. Ainsi, un consensus au niveau international autour de la protection des droits des migrants climatiques a été établi et consolidé lors de la tenue de la COP21 où les migrants climatiques

figurent au préambule de l'accord de Paris qui leur consacre la création d'une Task force pour faire face à cette mobilité humaine.

Par ailleurs, l'impact de l'évolution du climat, découlant des processus et des événements climatiques ne suffit pas à lui seul d'établir une relation de "cause à effet" entre climat et migration puisqu'il existe d'autres facteurs (économiques, démographiques, sociaux et politiques...) qui rendent plus complexe l'analyse du phénomène migratoire mondial actuel et de considérer les déplacés climatiques comme des migrants climatiques.

Une telle réalité pose avec acuité la question de la capacité des pouvoirs publics à contenir les vulnérabilités environnementales et l'efficacité des dispositifs juridiques existants, à réguler la question des migrations climatiques et à lui trouver des réponses adaptées.

Aussi, vu le caractère transversal et complexe des problèmes liés aux migrations climatiques, la gestion de ce phénomène ne peut se faire que dans une perspective large, qui va de la prévention voire de la prévention jusqu'à l'adaptation et ce, dans

un cadre de coopération internationale.

C'est dans ce contexte que le Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration organise le 20 mai 2016 à Rabat, un colloque international sur le thème « Migrations Climatiques : tendances et enjeux »

Ce Colloque sera l'occasion, d'une part de mieux appréhender le concept de la migration climatique ainsi que les relations entre les changements climatiques et le phénomène migratoire et d'autre part, de développer un argumentaire face à cette problématique, lors de la tenue de la COP22 en novembre 2016 au Maroc.

Séances Thématiques

La première séance se focalisera davantage sur les tendances des migrations internationales, régionales et nationales en mettant en exergue l'impact et les risques des changements climatiques sur le phénomène

migratoire. Des initiatives régionales et nationales en matière de réduction et d'adaptation aux changements climatiques en vue de prévenir et de limiter les migrations climatiques ainsi que l'intégration du facteur « changements climatiques » dans la gestion des flux migratoires seront présentées par des experts internationaux.

La deuxième séance traitera le volet juridique qui fera le point sur l'apport des accords concernant la mobilité humaine face aux catastrophes naturelles et de la COP21 autres, en matière de migration climatique, ainsi que le rôle de la COP22 dans le renforcement de la protection des migrants climatiques.

Site WEB du colloque :

www.climat.geops.ca

Programme préliminaire du colloque

المملكة المغربية
+٠XIIΛξ+ I ΗC٠Y٠ΞΘ
Royaume du Maroc



الوزارة المكلفة بالمغاربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة

+٠C٠L٠O٠+ ξ++%٠C٠XII٠ θ ξC٠Y٠O٠θξϱ ξϯΛϣI X
+Cξϯ٠O I θQQ٠ Λ +Y٠L٠O٠ξLξI I +ϯL٠X+

Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration

Plénière I. Migrations et changements climatiques : État des lieux et évaluation des risques.

- Évaluation spatiotemporelle des flux migratoires aux échelles mondiale, régionale et locale en fonction des impacts des changements climatiques.
- Mise en évidence des changements climatiques à moyen et à long terme au Maroc et dans la sphère d'influence marocaine en Afrique.
- Impacts potentiels de la migration forcée due au climat sur l'environnement, la sécurité, la paix ainsi que sur le développement économique et social des pays d'origine et d'accueil.
- Initiatives régionales et nationales en matière de réduction et d'adaptation aux changements climatiques pour prévenir et limiter la migration ainsi que l'intégration du facteur « changements climatiques » dans la gestion des flux migratoires.

Plénière II . Droit international et migration climatique : Vers une « prise de conscience internationale » concernant les migrations forcées dues aux changements climatiques ?

- Le point sur les accords concernant la mobilité humaine face aux catastrophes naturelles et sur l'apport de la COP21 en matière de migration climatique.
- Le rôle potentiel de la COP22 dans le renforcement de la protection des migrants climatiques.

Plénière III . Synthèse et recommandations

- Adoption des recommandations;
- Proposition d'un "Think tank" composé de compétences MRE pour assurer le suivi des travaux de ce colloque.

Les Marocains aux Pays-Bas crient : "Karama"! "Waardigheid"! "Dignité"!



Par Abdelkrim BELGUENDOZ
Universitaire, chercheur, spécialisé
en migration

Suite au vote du sénat néerlandais du 16 février 2016, qui a confirmé le vote par la chambre des députés hollandais, de la loi mettant fin de manière unilatérale, à la convention de sécurité sociale, liant le Maroc et les Pays-Bas depuis le 14 février 1972, la réaction des responsables marocains était fort attendue. Cette réaction est venue par le biais de l'agence officielle Maghreb Arabe Presse, qui a diffusé le 21 février 2016 la dépêche que nous reproduisons intégralement ci-après, suivie de nos commentaires et remarques critiques.

Dépêche de l'officielle MAP

"L'approbation par le Parlement néerlandais de la loi portant dénonciation de la Convention sur la Sécurité sociale conclue entre le Royaume du Maroc et le Royaume des Pays-Bas en 1972, s'inscrit en faux contre la bonne volonté des deux gouvernements, qui se sont engagés dans un processus de négociation afin de parvenir à un accord qui préserve les intérêts des deux parties, a indiqué le Comité ministériel représentant les départements des Affaires Étrangères, des Marocains résidant à l'étranger et de l'Emploi.

Suite à la décision du Parlement néerlandais de dénoncer, de manière unilatérale, cette convention, le Comité ministériel, composé de la ministre déléguée aux Affaires étrangères et de la coopération, M'barka Bouaida, du ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Anis Birou et du ministre de l'Emploi et des affaires sociales, Abdeslam Seddiki, a tenu vendredi 19 février une réunion de travail.

Le Comité ministériel rappelle que le Maroc s'est engagé à négocier de bonne foi, dans un esprit constructif,

d'ouverture et de sincérité, afin de trouver un arrangement mutuellement acceptable, qui préserve les droits acquis des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire marocain.

Le Comité ministériel souligne que toutes les mesures nécessaires seront prises en vue de consolider La Défense des intérêts, des acquis et des droits légitimes des membres de la communauté marocaine.

Le comité ministériel nourrit l'espoir que les deux Royaumes pourront parvenir rapidement à surmonter cette impasse eu égard à la densité de leurs relations bilatérales et des liens étroits qui les unissent." (Fin de la dépêche MAP).

Nos remarques sur la forme

Tout d'abord, une remarque de forme, mais qui a toute son importance. Le texte ci-dessus comporte une ambiguïté, en ce sens où, sur l'essentiel, on ne sait pas s'il reproduit à la lettre, un communiqué du comité ministériel tripartite marocain, ou bien s'il synthétise la position commune des ministres, à travers une lecture et une interprétation entreprises par Maghreb Arabe Presse qui, à aucun moment, n'utilise les guillemets. En d'autres termes, "l'indication" fournie par le comité ministériel, renvoie-t-elle à un communiqué écrit, à une déclaration "verbale" ou à un "ijtihad" de la MAP, à partir d'éléments fournis et par qui !?

Toujours est-il que cette méthode très floue, laisse une marge très grande aux ministres pour ne pas endosser leurs responsabilités sur le texte publié, même si bien entendu, ils ont dû le valider, voir même remis tel quel à la MAP...

SI le débat public ne tourne pas en leur faveur, ils pourront toujours dire que les journalistes de la MAP n'ont pas assumé convenablement leur métier et que la position gouvernementale est toute autre. Mais toujours est-il qu'à notre sens, il faut prendre en considération le fait que Maghreb Arabe Presse est une agence officielle.

Sur le fond maintenant, quatre remarques et observations critiques seront formulées.

Entre impasse et déni de réalité

1 - il s'agit de prendre acte du fait que le Comité ministériel reconnaît qu'on est arrivé à une "impasse" et qu'il s'agit maintenant de tout faire en sorte pour dépasser celle-ci. Mais toute la question est de reconnaître réellement pourquoi on est arrivé à cette situation de blocage, où le gouvernement marocain est pratiquement perturbé et déstabilisé par ce dossier, géré avec une immense confusion. D'autant plus qu'aux Pays-Bas, les choses évoluent vite négative-

ment, puisque dès le lundi 22 février 2016, la loi du 17 février 2016, dénonçant de manière unilatérale la convention bilatérale maroco-hollandaise, a été publiée sous le numéro 77 de l'année 2016 au Bulletin officiel néerlandais.

Par conséquent, ceux qui pensaient du côté marocain, qu'ils avaient le temps pour eux jusqu'au début juillet 2016, se sont trompés lourdement. Il y a donc irréversibilité. En fait, la seule étape qui reste au gouvernement néerlandais, est celle de notifier officiellement au Maroc la décision unilatérale avant le 1er juillet 2016, pour que l'annulation soit réellement effective à partir du 1er janvier 2016.

Pendant ce temps, dans un déni de réalité, un des ministres concernés persiste et signe. Le ministre de l'Emploi déclare en effet dans "Al Alam" du 23 février 2016 que pour les trois départements ministériels, il ne s'agit pas de "hausser le ton" et de pratiquer "l'escalade parce que les canaux de communication entre les deux parties fonctionnent encore, et qu'il y a un espoir et de fortes chances pour arriver à un résultat satisfaisant". Pour le ministre, "hausser le ton" a une seule signification : la rupture.

Or et de notre point de vue, la rupture sur ce terrain là, n'est-elle pas déjà consommée au niveau de La Haye, par le reniement et l'enterrement de l'accord bilatéral de sécurité sociale, provoqué, introduit et organisé par le gouvernement néerlandais, par le biais d'un projet de loi, en suivant bien entendu la voie institutionnelle du vote au parlement !?

Par ailleurs, alors que le gouvernement néerlandais n'était, il y a deux années, qu'au stade de la menace d'annulation unilatérale de la convention, la réaction des trois ministres marocains concernée était véhémente, ferme et déterminée. Maintenant qu'une véritable rupture est venue de La Haye, Rabat défend le gouvernement néerlandais....

Quelques rappels

2 - Fin 2014, que n'a-t-on entendu des ministres marocains concernés, aussi bien au parlement dans des séances diffusées en direct à la télévision, qu'à travers des communiqués officiels ? C'est ainsi que dans un communiqué publié le 10 octobre 2014, le ministre marocain des affaires étrangères faisait part de sa "profonde déception" à son homologue néerlandais Frans Timmermans ainsi qu'à Lodewijk Asscher, vice premier ministre et ministre néerlandais des affaires sociales, Il lui a fait également savoir qu'il rejetait totalement cette décision "aussi bien dans la forme que dans le fond". Le communiqué ajoutait que le Maroc espère aussi que les Pays-Bas "re-

considéreront cette décision qui ne saurait rester sans conséquence sur les relations bilatérales", soulignant par ailleurs sa détermination à "protéger les acquis et à défendre les intérêts de la communauté marocaine établie dans le pays".

Quelques jours plus tard, dans une des séances des questions orales à la Chambre des Représentants, le ministre de l'Emploi tenait la promesse au sujet des Marocains en Hollande que "leur pays va les défendre bec et ongles contre toute remise en cause de leurs droits (...), ajoutant ceci en direction de ces derniers, la séance étant diffusée en direct : "Je m'adresse à vous mes frères pour vous dire que nous ne vous oublions pas, nous sommes tous des frères, nous allons défendre vos intérêts, nous ne pouvons guère hésiter pour vous soutenir, nous ne vous laisserons pas, vous devez être fiers de votre marocanité. Les Marocains sont un peuple bon et QUICONQUE VOUS AGRESSE RISQUE DE LE REGRETTER."

Toujours au parlement, le ministre chargé des MRE et des affaires de la migration, allait dans le même sens, indiquant que les droits des Marocains couverts par la convention de sécurité sociale entre le Maroc et les Pays-Bas en 1972, constituant une ligne rouge et nous ne pouvons y renoncer, ajoutant à ce qui signifiait des représailles, que le gouvernement va prendre une série de mesures sur les plans politique, judiciaire et légales pour faire face. Ainsi, allusion à peine voilée était faite à la décision de suspendre avec les Pays-Bas la coopération judiciaire et sécuritaire, l'acceptation des irréguliers marocains expulsés de Hollande...

En fait, ces promesses gouvernementales de défendre jusqu'au bout les droits des Marocains résidant aux Pays-Bas, y compris par des mesures de rétorsion, n'ont pas été tenues, constituant de la pure "com", alors que comparativement, les Pays-Bas n'ont pu imposer leurs mesures à un pays comme la Turquie, qui a su faire face à la situation, en ne bradant pas les intérêts et les droits des Turcs en Hollande.

Une prétendue "bonne volonté" du gouvernement hollandais

3 - Le texte en question est des plus ambigu et introduit plus de confusion que de clarification. Quel est le sens exact du message que l'on veut donner par cette phrase centrale qui existe tout au début du texte : "L'approbation par le Parlement néerlandais de la loi portant dénonciation de la Convention (...), S'INSCRIT EN FAUX contre la BONNE VOLONTÉ DES DEUX GOUVERNEMENTS", qui se

À suivre : Page 10



Suite de la Page 9

sont engagés dans un processus de négociation afin de parvenir à un accord qui préserve les intérêts des deux parties, a indiqué le comité ministériel"...

Veut-on plutôt dire que la décision du parlement est EN PORTE A FAUX AVEC LA BONNE VOLONTÉ DES DEUX GOUVERNEMENTS !? SI la responsabilité des deux chambres du parlement néerlandais est entière bien entendu, mais en distinguant aussi ceux qui ont voté pour et ceux qui ont voté contre, pourquoi le trio ministériel défend-il et excuse-t-il en quelque sorte le gouvernement néerlandais? Sachant que c'est son ministre des affaires sociales, Lodewijk Asscher, qui a porté et défendu le projet de loi de dénonciation unilatérale de convention bilatérale, et c'est le même ministre qui a donné une fin de non recevoir aux dernières remarques (tardives!?) de la partie marocaine. Dans ces conditions, où est cette prétendue bonne volonté du gouvernement néerlandais, qui a

tout fait au contraire pour exercer un chantage et une pression énorme sur le Maroc?

Dés lors, la formulation de "bonne volonté des deux gouvernements", reflète-t-elle la position réelle du trio ministériel, ou bien est-elle une simple interprétation "maladroite" de la MAP?

La communauté marocaine à l'étranger, une autre cause nationale

4 - Prétendre que, pour le futur immédiat, "toutes les mesures nécessaires seront prises en vue de CONSOLIDER LA DÉFENSE des intérêts, des acquis et des droits légitimes des membres de la communauté marocaine" aux Pays-Bas, est de la pure langue de bois et un travestissement de la réalité concernant les dernières négociations. En dehors des droits des anciens bénéficiaires déjà maintenus, grâce aux décisions de la justice néerlandaise, le gouvernement hollandais ne pou-

vait que respecter l'État de droit.

Par contre, pour les nouveaux assujettis à la sécurité sociale, il y'a eu beaucoup de diminutions, voir des suppressions de droits. Par conséquent, on ne peut parler objectivement de renforcer ou de consolider La Défense de droits, d'autant plus que mis en situation de faiblesse par l'affront et l'échec qu'il vient de subir, le gouvernement marocain risque de ne plus être en capacité de sauvegarder ce qui reste comme acquis,

Bien au contraire, et en liaison avec notre dernier article intitulé: "Marocains des Pays-Bas, un ultimatum de La Haye à rejeter par Rabat sans aucun état d'âme!", tout porte à penser que si Rabat n'opère pas de correction majeure de trajectoire dans la diplomatie sociale marocaine, la négociation d'un nouvel accord de sécurité sociale avec La Haye, en remettant le compteur à zéro, aboutira à des remises en cause plus graves encore, en termes de répercus-

sions négatives concernant les droits sociaux des Marocains immigrés dans bien d'autres pays.

Les Marocains des Pays-Bas, dont la première génération a été sélectionnée au Maroc pour les besoins du système économique néerlandais, ne demandent pas l'aumône et ne courbent pas l'échine. Ils continuent à lutter pour leurs droits et leur dignité bafoués. La Défense des intérêts de la communauté marocaine à l'étranger, devrait également faire partie intégrante de La Défense des intérêts supérieurs du Maroc, sans subordonner ses droits à des considérations liées à la coopération sécuritaire au plan régional, même si le renforcement de celle-ci, est, bien entendu, en ces temps de dangers multiformes, une nécessité. A bon(s) entendeur(s) dans les départements ministériels à Rabat et à l'ambassade du Maroc à Den Haag, salut!

Tribune libre

Marocains du Monde, indignez-vous !



Par Hamid Soussany (France)

Avec le recul nécessaire force est de constater que le dossier des marocains de l'étranger semble frappé d'une paralysie incompréhensible, qui suscite indignation et colère légitime. Le dossier des MRE est devenu un terrain en jachère mais avec des vaches laitières bien généreuses.

Un triste constat, devant tant de mépris de l'Etat marocain à l'égard de la communauté marocaine de l'étranger. Alors que celle-ci a toujours été fidèle à la mère patrie en défendant ses causes et en contribuant d'une manière significative à son économie par le transfert annuel de plus de 60 milliards de dirhams, faisant du Maroc le 3ème pays au monde en termes de transferts d'argent de ses ressortissants.

Quatre ans après la mise en place de la nouvelle Constitution qui consacre quatre articles aux Marocains du monde, c'est le statu quo qui règne. Nonobstant les incessantes interpellations de la société civile MRE, dans sa diversité et à l'occasion de ses différentes initiatives. Ces articles, dont la représentation politique des MRE est la plus imminente, restent lettres mortes. La Tunisie, qui passe par une crise économique et politique profonde a su doter sa diaspora, estimée à 1,2 million, d'une

représentation au sein de son parlement. Les autorités tunisiennes, avec les parlementaires sont entrain de mettre en place un conseil représentatif des tunisiens de l'étranger.

Le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger n'a plus d'existence légale depuis décembre 2011... Aucune mesure de son renouvellement n'a encore vu le jour. Un conseil qui était l'objet de tant d'espérance, surnommé à un moment donné "la maison commune de tous les MRE". Il semble aujourd'hui épuisé, par l'inaction de ses membres nommés initialement pour 4 ans. Doté d'un budget dérisoire eu égard aux tâches qui lui sont fixées pour les 5 millions de MRE. L'augmentation de sa dotation budgétaire, voire même de sa survie, sont tributaires de l'urgence à se renouveler et de sa capacité à se rénover, qui passe par l'introduction d'une dose de représentativité significative et un mode de fonctionnement statutaire. Sous peine de devenir une officine de plus sans intérêt.

La Fondation Hassan II dédiée à la communauté marocaine de l'étranger, détient un triste record: son conseil d'administration n'est pas renouvelé depuis 1990 et aucune réunion n'a été tenue depuis 15 ans. C'est un outrage bokassien, avec un fonctionnement autocratique et opaque, au mépris des règles de transparence et de démocratie, que le Maroc moderne appelle de ses vœux dans le cadre de la bonne gouvernance.

Mais, il faut le dire aussi: ces injustices institutionnelles, n'ont été possibles que par les divisions qui rongent le tissu associatif MRE, et par l'attitude "baltaji" de certains faux militants, qui parasitent l'espace public MRE et découragent les compétences. Il nous faut se rendre à l'évidence, la société civile MRE est à ce jour incapable de s'organiser, pour peser en lobby fort en mesure de parler d'une seule voix et imposer ses choix, alors que celle-ci regorge de compétences et de qualifications sur tous les plans.

Ces dernières semaines, des événements tragiques d'une gravité extrême se sont déroulés devant nos yeux: au coeur de Paris, des tueries commises avec une grande cruauté, sont le fait essentiellement de jeunes issus de l'immigration marocaine. Ce fait qui représente une grave atteinte pour le vivre ensemble et qui jette le discrédit sur toute une communauté, devrait nous interroger sur l'échec de la politique migratoire marocaine et sur les failles qui ont permis cette dérive sanglante. Se contenter de dire que l'islam est une religion de paix est d'une légèreté aussi irresponsable qu'effroyable. Or, à ce jour, tous les acteurs de la société civile MRE ainsi que les institutions qui ont en charge la question MRE, ont été incapables de déclencher un véritable débat sur cette catastrophe humaine, dont les ondes de choc n'ont pas fini de retentir et de délivrer ses particules dévastatrices.

L'absence d'un véritable débat sur le fond accompagne donc, le vide institutionnel du dossier de l'immigration marocaine, cela va de pair. Cette paralysie, voulue, par négligence ou par mauvais calcul par ceux qui ont la main sur ce dossier, est une erreur stratégique majeure dont le Maroc paiera les frais dans les années à venir, du moins dans le retard pris si réveil il y aura.

S'agissant de la société civile MRE, il est urgent que les forces vives et de progrès se manifestent, et s'indignent devant ce déni de justice. Ils doivent se prendre en charge, dans une démarche politique rationnelle et pragmatique, qui implique la négation de l'égoïsme et l'abandon des guéguerres ridicules des communiqués et des coordinations facebookiens, autour d'un consensus sur le minimum vital, pour refuser que leurs affaires continuent de servir les intérêts des lobbies politiques marocains au rythme des jeux de chaises, et ceux des néo-amicalistes qui se contentent de peu, et exiger avec force la levée du statut quo par la mise en oeuvre immédiate des 3 réformes: la représentation politique, le renouvellement du CCME et celui de la fondation Hassan II.

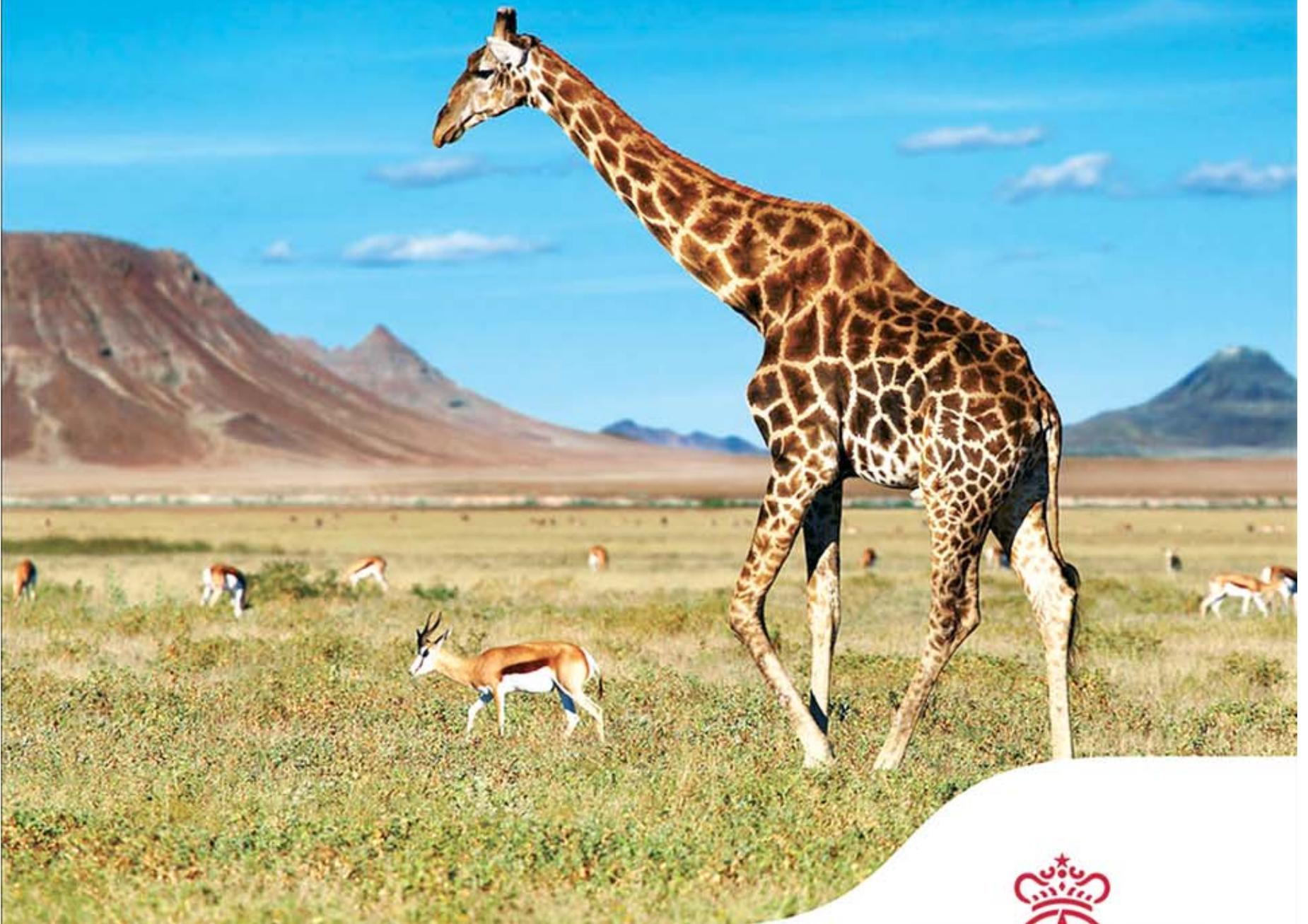
A défaut, il nous faudra se résigner au deuxième constat, celui de ne pas être à la hauteur des enjeux actuels.

Nairobi

Au départ de Montréal*

* Via Casablanca

Plus de 30 destinations s'ouvrent à vous.



Call Center 1 800 361 75 08

royalairmaroc.com



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

Les ailes du Maroc



**AIDE AUX
IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI**

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@laisonnee.org

www.laisonnee.org
/www.laisonnee.org

L'AMAISSONÉE



**DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

**SERVICE
ACCUEIL ET INTÉGRATION**

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

**SERVICE
EMPLOYABILITÉ**

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers
d'emploi et autres activités
d'accueil et d'intégration



**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**

terratours

MAROC DU SUD
**CANYONS &
ROCHERS PERCÉS**
CIRCUIT EXCLUSIF !

À PARTIR DE:
2399\$ /PERS
TAXES
INCLUSES

MAROC - CIRCUIT 11 JOURS / 9 NUITS
VOL INCLUS - CIRCUIT HÔTELS 4* EN DEMI-PENSION

	11 JOURS / 9 NUITS EN OCCUPATION DOUBLE PRIX PAR PERSONNE			AGADIR 4 JOURS SUPPL.	
	BASE 2 PERS	BASE 4 PERS	BASE 6 PERS	SUPPL. SIMPLE	OCC. DBL
25 AU 28 FEV. 2016					
3 AU 6 MAR. 2016					
10 AU 13 MAR. 2016	3 079\$	2 599\$	2 399\$	439\$	200\$
17 AU 20 MAR. 2016					
24 AU 27+31 MAR. 2016					
1 AU 3 AVR. 2016					
7 AU 10 AVR. 2016	3 079\$	2 599\$	2 399\$	439\$	400\$
14 AU 17 AVR. 2016					
21 AU 24 AVR. 2016					
28 AU 30 AVR. 2016	3 079\$	2 599\$	2 399\$	439\$	200\$
1 + 5 AU 8 MAI 2016					
12 AU 15 MAI 2016					
19 AU 21 MAI 2016					

LE PRIX COMPREND: Vol aller/retour - Hébergement en demi-pension - Les transferts - Taxes et frais de service.
LE PRIX NE COMPREND PAS: La contribution de 157000\$ au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage.

POUR ITINÉRAIRE DÉTAILLÉ VISITEZ
WWW.TERRATOURS.CA

TEL: 514.744.2223 - SANS FRAIS: 1.888.314.0878

DÉTENTEUR DE PERMIS DU QUÉBEC

Entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile Précisions ministérielles sur les modifications au Règlement sur la médiation familiale

La ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Mme Stéphanie Vallée, annonce que le Règlement modifiant le Règlement sur la médiation familiale entrera en vigueur le 10 mars 2016.

Ce règlement vient assurer la concordance entre les dispositions du règlement actuel et les règles de médiation prévues par le nouveau Code de procédure civile, dont celle concernant la participation obligatoire des parents à une séance d'information portant sur la parentalité et sur la médiation.

« Depuis le 1er janvier 2016, les parents séparés ou divorcés qui ne s'entendent pas ont l'obligation légale d'assister à cette séance d'information s'ils veulent être entendus par le tribunal. Toutefois, cette mesure a amené des gens à penser, à tort, que la médiation familiale est obligatoire. Sur ce point, il m'importe d'apporter des précisions à savoir que la médiation familiale est essentiellement une démarche volontaire et que, le cas échéant, il est possible d'y mettre fin en tout temps. Plus humaine et moins coûteuse, la médiation familiale demeure une solution avantageuse et préférable à la tenue de longs procès », a déclaré la ministre.

Néanmoins, il y a des situations où la participation à la séance d'information et le recours à la médiation familiale sont peu appropriés, notamment dans les cas de violence conjugale.

« Les femmes vivant une situation de violence conjugale peuvent être rassurées : une exemption est prévue à leur intention dans le nouveau Code de procédure civile, car en tant que société, nous avons le devoir de protéger les personnes les plus vulnérables et d'assurer leur sécurité », a précisé la ministre responsable de la Condition féminine, Mme Lise Thériault.

Bien s'informer pour mieux agir, dans l'intérêt des enfants

Rappelons que la séance d'information portant sur la parentalité et sur la médiation est offerte gratuitement en soirée dans 42 palais de justice. Animée par des médiateurs, elle invite les parents à réfléchir aux besoins de leurs enfants ainsi qu'à la façon d'établir un mode efficace de communication parentale. Des renseignements sur les différentes façons de régler les questions légales liées à la séparation, dont la médiation familiale, viennent conclure la rencontre.

Fait important, les personnes doivent s'inscrire pour y assister et peuvent être accompagnées par une personne de leur choix. De plus, les ex-conjoints sont assurés de ne pas être inscrits à la même séance, sauf s'ils en font la demande.

« Quiconque a vécu une séparation ou un divorce sait combien cette étape peut être difficile pour tous les membres de la famille. En offrant des séances gratuites dans le réseau des palais de justice, le gouvernement du Québec entend soutenir les parents québécois dans leur quête d'informa-

tions, en vue de prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de leurs enfants », a conclu le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, M. Sébastien Proulx.

/CNW Telbec/



FORUM
DES COMPÉTENCES
CANADO-MAROCAINES

LE POSTE DU MOIS

FINANCES & COMPTABILITÉ



PANÉLISTES 6@8 10 MARS 2016

- Sabah Hajji, MBA, CPA-CA : Senior Manger chez PwC Canada
- Pascale Chimie, CPA, CA : Ex-Inspectrice à l'ordre des CPA du QC, en voie d'ouvrir son propre cabinet comptable
- Nafissa Abarbach, CPA-CA : contrôleur Financière chez Cartouches certifiées
- Abdelhaq Elbekkali, CPA-CGA : Professeur titulaire à l'université de Sherbrooke,
- Othmane Rachid Tahri, CFA et FRM : directeur principal au sein du groupe d'économie, de recherche et de stratégies de marchés d'investissements PSP

Maghreb Canada Express

Atlas Mtl

ESPACE MUSHAGALUSA 533 rue Ontario Est Bur 100 Montréal (QC) H2L 1N8 Canada

Mars : Mois de la prévention de la fraude

La protection des renseignements personnels : avez-vous les bons réflexes pour prévenir la fraude? La CAI peut vous renseigner!

En ce mois de la prévention de la fraude, la Commission vous rappelle quelques réflexes à développer afin de protéger vos renseignements personnels.

En tant que citoyens

- Informez-vous des raisons pour lesquelles un organisme public ou une entreprise collecte vos renseignements personnels, qui y aura accès, comment sont-ils conservés / protégés;
- Communiquez le moins de renseignements personnels possible. Si vous considérez qu'un renseignement permettant de vous identifier n'est pas nécessaire pour réaliser l'achat ou pour obtenir le service offert, ne le fournissez pas;
- Méfiez-vous des appels ou des courriels qui vous dirigent vers des sites Internet exigeant des renseignements personnels tels que votre numéro d'assurance sociale, votre numéro de carte de crédit ou votre mot de passe;
- Évitez de répondre à un courriel non sollicité, car cela aurait pour effet de confirmer la validité de votre adresse électronique;
- Sécurisez vos mots de passe en ne les inscrivant pas sur vos cartes de paiement ou sur votre ordinateur;
- Bloquez l'accès à vos ordinateurs et à vos téléphones intelligents en verrouillant l'écran avec un mot de passe ou encore un modèle à dessiner;
- Munissez votre ordinateur de dispositifs de sécurité tels que des pare-feux, antivirus et autres logiciels de protection des renseignements personnels et de sécurité et tenez-les à jour;
- Vérifiez régulièrement vos relevés de compte bancaire et informez rapidement votre institution financière de toute irrégularité;
- Vérifiez annuellement votre dossier de crédit et, le cas échéant, demandez à corriger les renseignements qui sont

inexactes ;

- Déchiquetez vos documents contenant des renseignements personnels (c.-à-d. relevés de compte, reçus, factures, courriers, etc.) avant de les jeter aux poubelles;
- Si vous estimez être victime d'une fraude, avertissez le plus rapidement possible les services de police, votre institution financière, vos fournisseurs de services et, le cas échéant, les organismes émetteurs de la carte d'assurance maladie, du permis de conduire ou de la carte d'assurance sociale.

En tant qu'organismes publics et /ou entreprises

- Ne collectez que les renseignements personnels nécessaires à la réalisation du service que vous offrez;
- Adoptez une politique de confidentialité qui démontre votre engagement à protéger les renseignements personnels que vous détenez et diffusez-la;
- Adoptez des mesures de sécurité propres à assurer la protection des renseignements personnels collectés, utilisés, communiqués, conservés ou détruits et qui sont raisonnables compte tenu, notamment, de leur sensibilité, de la finalité de leur utilisation, de leur quantité, de leur répartition et de leur support. Testez-les régulièrement;
- Lorsque les fins pour lesquelles un renseignement personnel a été collecté ou utilisé sont accomplies, détruisez de façon sécuritaire les renseignements personnels que vous détenez;
- Corrigez rapidement tout incident relatif à la protection des renseignements personnels. Avisez les personnes concernées et, sur une base volontaire, informez la Commission qui pourra vous accompagner dans vos démarches.

Pour en savoir davantage, visiter le site WEB de la Commission d'accès à l'information du Québec au : www.cai.gouv.qc.ca

Appel du Centre Communautaire Al Bayane sis au : 5865, Boulevard Saint-Michel H1Y 2E QC Montréal

Le Centre communautaire islamique Al Bayane, situé sur le boulevard Saint-Michel (Coin boulevard Rosemont) offre ses services au sein de la communauté musulmane et maghrébine. Parmi ces services :

- Différentes activités pour les adultes et ainsi que pour les jeunes;
- Aide spécial fournis aux jeunes, femmes, aînés, spécialistes, psychologues, médiateurs...;
- Aide à la résolution des problèmes sociaux de type familial et conjugal;
- Aide aux nouveaux immigrants en vue de s'intégrer dans la société québécoise et canadienne;

- Dépannage Alimentaire;
- Aide aux devoirs pour les jeunes enfants;
- Cours d'apprentissage de base et de niveau expert de la langue arabe pour tous âges;
- Cours d'apprentissage de langue française - espagnole - anglaise.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Naim au (438) 877-8389 ou par courriel à l'adresse suivante:

cci.al.bayane07@gmail.com



Attentats terroristes

Le Maroc vient d'éviter le pire

Le Bureau central des investigations judiciaires (BCIJ), relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), a réussi à mettre en échec un "dangereux plan terroriste" suite au démantèlement, le 18 février, d'un réseau terroriste composé de 10 membres, dont un ressortissant français, et à la saisie d'armes et de munitions.

Le démantèlement de ce réseau dont les membres s'activaient à Essaouira, Meknès et Sidi Kacem, a eu lieu sur la base d'"informations précises", indique le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Cette opération a permis l'arrestation du cerveau de ce réseau terroriste dans un des "logements sûrs" à El Jadida où il a été procédé à la saisie de quatre mitrailleuses automatiques équipées de chargeurs de munitions, de trois chargeurs vides, de trois revolvers, d'un pistolet automatique, d'un fusil équipé de viseur, d'une grande quantité de munitions et de 13 bombes lacrymogènes, précise le communiqué.

Il a été également procédé à la saisie de quatre matraques télescopiques et d'un taser électrique, de six bouteilles en plastique contenant des produits chimiques suspects pouvant être utilisés dans la fabrication d'explosifs, ainsi que de trois bouteilles en verre contenant des produits liquides suspects, des clous, et de deux drapeaux du soi-disant "Etat islamique", en plus de plusieurs armes

blanches, de menottes en plastique et d'uniformes militaires, ajoute la même source.

Le ministère indique que ce "refuge sûr" a été mis en place pour commettre une série d'opérations terroristes visant des institutions stratégiques et sensibles, sur instigation des dirigeants du soi-disant "Etat islamique", précisant qu'afin de réussir leur projet terroriste, les membres de ce réseau ont planifié de faire rallier davantage d'éléments extrémistes à ce plan destructeur, dans la perspective de mener une guérilla à grande échelle sous l'encadrement effectif et de terrain de dirigeants expérimentés du groupe "Daech", dont l'un se trouve actuellement en Turquie.

Les investigations menées ont démontré les visées dangereuses de ce réseau terroriste qui a planifié de recruter des mineurs, dont l'un a été embrigadé pour perpétrer un attentat-suicide à la voiture piégée après avoir reçu des cours pratiques de conduite de véhicules, relève le ministère de l'Intérieur.

Selon le communiqué, le démantèlement de ce réseau terroriste intervient en concomitance avec les menaces que ne cessent de proférer des combattants marocains dans les rangs du soi-disant "Etat islamique", à travers des campagnes médiatiques dans lesquelles ils font part de leur détermination à retourner au Royaume pour déstabiliser sa sécurité et attenter à sa stabilité.

Les efforts soutenus déployés par les

services de sécurité démontrent clairement leur ferme détermination à faire face à la menace terroriste qui guette le Royaume et à resserrer l'étau autour des organisations extrémistes, à travers le démantèlement de 152 cellules terroristes depuis 2002, dont 31 depuis le début de 2013, ayant des liens étroits avec les groupes terroristes sur la scène syro-irakienne, en particulier "Daech", précise la même source, notant que ces opérations anticipatives successives contre les réseaux terroristes ont per-

mis de mettre en échec et de faire avorter un ensemble de plans destructeurs qui visaient des intérêts vitaux nationaux, arabes et occidentaux aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, en plus de la saisie d'un important arsenal d'armes et de munitions détenu par des membres des cellules terroristes démantelées.

Les mis en cause seront déférés à la justice à l'issue de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent.(MAP).



La cellule démantelée était "un vrai commando" qui projetait de commettre le 19 février dernier des attentats terroristes dans le Royaume

La cellule démantelée le mois dernier par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) était "un vrai commando", dont les membres projetaient de commettre le vendredi 19 février des attentats terroristes dans le Royaume, a affirmé le directeur du Bureau, Abdelhak El Khayyam.

Lors d'une conférence de presse au siège du BCIJ à Salé, M. El Khayyam a indiqué que cette cellule, dont les dix membres étaient partisans de l'organisation terroriste dite "Daech", planifiait de perpétrer des attentats terroristes ce vendredi contre des établissements publics et des personnalités civiles et militaires, soulignant que l'arrestation de ses membres a eu lieu sur la base de rapports et d'informations sécuritaires précises.

Ce qui caractérise cette cellule, a-t-il précisé, est la nature des armes acheminées par ses membres depuis la Libye, dans la mesure où elles sont fabriquées à base de produits biologiques et chimiques nocifs destinés à confectionner des engins explosifs, outre la particularité d'avoir enrôlé un ressortissant français et un mineur qui a été entraîné à commettre un attentat à la voiture piégée.

Cette cellule, dont les membres s'activaient à Essaouira, Meknès et Sidi Ka-

cem et qui était dirigée par un individu originaire de la ville de Laâyoune, avait reçu une fois avoir prêté allégeance au leader autoproclamé du groupe terroriste "Daech" différentes armes introduites à l'intérieur du territoire national en provenance de la Libye, a ajouté le directeur du BCIJ, rappelant que les membres de cette cellule ont reçu des entraînements militaires à proximité de la ville de Tan-Tan, à l'instar de ce qui se passe en Syrie et en Irak dans l'objectif de commettre des opérations terroristes de nature à déstabiliser la sécurité du Maroc et à attenter à sa stabilité.

Ces éléments terroristes ont érigé un camp d'entraînement militaire à Sehb El Harcha (environ 20 km au sud de Tan-Tan) a rappelé M. El Khayyam, soulignant que ce choix a été porté sur ce lieu en raison de sa ressemblance avec les zones où est établie "Daech" en Syrie et en Irak.

Les services de sécurité marocains se sont assurés, de manière tangible et irréfutable, de l'existence d'une coordination entre des membres du "Polisario" et certaines cellules terroristes, a affirmé le directeur du BCIJ.

La majorité des armes saisies lors du démantèlement de cette cellule sont de fabrication irakienne et ont été introduites au Maroc à partir du territoire

libyen, a-t-il souligné, soutenant que l'étau qui se resserre sur "Daech" en Irak et en Syrie a contraint cette organisation à exporter ses activités terroristes en Libye, pays qui connaît actuellement une situation d'instabilité, et à coordonner ses opérations avec ses autres cellules dans la région, tout en leur fournissant des armes et des fonds.

Plusieurs organisations terroristes, dont "Al-Qaïda" et "Daech", avaient, à maintes reprises, exprimé "leur intention de perpétrer des opérations terroristes au Maroc sans y parvenir", a-t-il noté.

La politique proactive et anticipative adoptée par les services de sécurité marocains a prouvé son efficacité à faire face aux complots terroristes, a fait savoir M. El Khayyam, soulignant l'importance de poursuivre l'adoption d'une stratégie de prudence et de vigilance pour y faire face.

L'enquête menée avec les suspects permettra de jeter la lumière sur plusieurs facettes en relation avec les plans de cette cellule terroriste, a-t-il dit.

En outre, il a fait remarquer que cette cellule enrôlait des éléments de différents niveaux d'enseignement en ayant recours aux réseaux sociaux, a-t-il précisé, ajoutant que la perquisition d'un domicile à El Jadida a permis la saisie

d'armes, de drapeaux de "Daech" et d'un croquis de missile".

En marge de cette rencontre avec les médias, des explications techniques ont été fournies par les responsables de la Police technique et scientifique sur la nature des armes saisies, lors du démantèlement de cette cellule.

Parmi les armes saisies figurent un fusil à pompe, trois pistolets mitrailleurs, quatre mitrailleuses automatiques et un pistolet semi-automatique, en plus de six bouteilles contenant un mélange de produits explosifs, trois bouteilles contenant des solutions artisanales biologiques nocives, des bombes lacrymogènes et des matériaux utilisés dans la fabrication d'engins explosifs.

Un passeport étranger, quatre ordinateurs portables, plusieurs téléphones portables, des uniformes militaires et le croquis d'un missile ont été également saisis, lors des perquisitions.

Jeudi, le ministère de l'Intérieur a indiqué que le BCIJ, relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), a réussi à mettre en échec un "plan terroriste dangereux", suite au démantèlement d'un réseau composé de 10 membres, dont un ressortissant français et à la saisie d'armes et de munitions.(MAP)

L'Ontario prépare son adhésion au marché du carbone

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, félicite le gouvernement de l'Ontario et son homologue, le ministre de l'Environnement et de l'Action en matière climatique, M. Glen Murray, pour le dépôt, à l'Assemblée législative de l'Ontario, d'un projet de loi portant sur l'établissement d'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE). L'adoption de cette loi s'inscrit dans les étapes menant à l'adhésion de l'Ontario au marché du carbone Québec-Californie.

« Aujourd'hui, l'Ontario fait un pas important pour la mise sur pied de son propre SPEDE et pour son adhésion au marché du carbone. Tout comme le Québec, l'Ontario prend le leadership en matière de lutte contre les changements climatiques et positionne son économie pour le 21e siècle, une économie qui sera fondée sur l'innovation et la décarbonisation. Ainsi, nous assurons le bien-être de nos populations, mais également un avenir prospère à nos enfants », a déclaré le ministre Heurtel.

Ce projet de loi intitulé Loi sur l'atténuation du changement climatique et sur une économie sobre en carbone permettra notamment :

de donner une portée légale aux cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre dont s'est doté l'Ontario en les enchâssant dans un texte législatif;

d'habiliter le gouvernement de l'Ontario à définir, par règlement, l'ensemble des règles de fonctionnement de son SPEDE;

d'établir les règles de gouvernance relatives à l'utilisation des revenus issus du SPEDE, qui permettront au ministre de l'Environnement de s'assurer que tous les projets financés par ces revenus seront

passés en revue et évalués;

d'établir un plan d'action sur les changements climatiques et l'obligation, pour le gouvernement, de le réviser au moins tous les cinq ans;

d'établir un ensemble de dispositions sur la divulgation d'information et la transparence relativement aux objets visés ci-dessus.

Rappelons que le Québec a lié son SPEDE à celui de la Californie le 1er janvier 2014, créant ainsi le plus vaste marché du carbone en Amérique du Nord et le premier à avoir été conçu et à être exploité par des États fédérés de pays différents. En avril 2015, l'Ontario a annoncé son intention de s'y joindre. Ensemble, les provinces du Québec et de l'Ontario regroupent plus de 20 millions de Canadiennes et de Canadiens et représentent plus de 50 % de l'économie du pays.

Lors de la conférence de Paris, le Manitoba a également annoncé son intention de se joindre au marché du carbone et d'y assujettir ses principaux émetteurs industriels. Les trois provinces ont par la suite signé un nouveau protocole d'entente dans le but de lier, à terme, leurs systèmes de plafonnement et d'échange et de mener d'autres initiatives conjointes.

Le marché du carbone mis sur pied au Québec a le vent dans les voiles et il est considéré comme l'un des plus efficaces au monde. À l'occasion du lancement récent des travaux de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), M. Angel Gurría, avait d'ailleurs observé que le marché du carbone Québec-Californie constituait un exemple.

Le ministre Heurtel a rendu publics hier les résultats de la sixième vente aux enchères conjointes avec la Californie. À ce jour, les revenus générés par les ventes aux enchères

au Québec s'élèvent à près de 1,2 milliard de dollars. D'ici 2020, on estime que le gouvernement disposera de plus de 3,3 milliards de dollars pour soutenir les citoyens, les entreprises et les municipalités dans leur transition vers un monde plus sobre en carbone.

Rappelons qu'au Québec, la totalité des revenus provenant des ventes aux enchères du marché du carbone est versée au Fonds vert pour financer les mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Ces mesures visent, notam-

ment, l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, les technologies propres, l'électrification des transports, le transport collectif et l'adaptation aux conséquences des changements climatiques. Vecteurs de relance économique et de création d'emploi, elles permettent d'améliorer de manière concrète la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.

« Cette annonce confirme, une fois de plus, le leadership des provinces et des territoires canadiens dans la lutte contre les changements cli-

matiques. Nous devons agir de manière concertée afin de préserver notre planète et d'assurer une qualité de vie à nos enfants. L'héritage environnemental et économique que nous laisserons aux générations à venir dépend de l'effort que nous faisons maintenant. Ensemble, faisons-le pour eux! », a conclu le ministre Heurtel.

Source : Karl Charest, Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

*Consulat Général du
Royaume du Maroc
Montréal*



Announce

القنصلية المملكة المغربية
مونتريال

Dans le cadre de sa politique de rapprochement de la communauté marocaine, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'informer les citoyens marocains établis au Canada, qu'elle effectuera la première étape du Consulat Mobile dans la ville de Toronto selon le programme qui suit :

Adresse	5100 Yonge St, North York, ON, M2N 5V7, Toronto.
Date	Samedi, 2 Avril 2016, de 9h à 16h
	Dimanche, 3 Avril 2016, de 9h à 12h

Il est à signaler que le personnel du Consulat sera accompagné des responsables des banques marocaines : Banque Populaire, Banque Marocaine du Commerce Extérieur et la Banque Attijariwafa bank.

Pour plus d'efficacité, les membres de la communauté marocaine désirant bénéficier des services du Consulat Mobile sont priés d'être munis de leurs pièces d'identité marocaines pour les prestations consulaires et bancaires.

N.B. : Il est à rappeler qu'un extrait d'acte de naissance marocain, bilingue, en cours de validité (jusqu'à six mois), est requis pour le renouvellement de la carte d'identité nationale.



France-Football

L'affaire Benzima



Par Mustapha Bouhaddar

Tous les passionnés du ballon rond, ainsi que les supporters de l'équipe de France, espèrent le retour de Karim Benzema dans la sélection nationale. Car la coupe d'Europe approche, et on a besoin d'un joueur de qualité comme lui.

Karim Benzema est impliqué dans l'affaire de « sextape » concernant un autre joueur de la sélection qui se prénomme Mathieu Valbuena. Mis en examen dans cette affaire de chantage contre ce dernier, l'attaquant français n'est plus sélectionnable tant que sa situation judiciaire n'évolue pas, et risque de manquer l'Euro.

En pleine préparation, les tricolores, et leur sélectionneur Didier Deschamps sont privés de leur meilleur buteur pour une histoire sordide qui écorne une nouvelle fois leur image.

Karim Benzema est soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire avec les

maîtres-chanteurs qui menacent Valbuena de diffuser une vidéo prise lors de ses ébats, s'il ne leur versait pas une somme de 150000 euros.

Manuel Valls s'invite dans cette polémique, car d'après « Le Figaro », il a dit : « Si Benzema n'est pas exemplaire, il n'a pas sa place en équipe de France ». Le premier ministre n'est pas sélectionneur, mais chef du gouvernement. Et Benzema est choqué par les propos du premier ministre qui ne prend pas en compte la présomption de l'innocence.

La plupart des joueurs de football n'ont pas fait des études supérieures et ne sont pas suffisamment bien éduqués. Mais tout ce qu'on leur demande, c'est de marquer des buts. Alors pourquoi les accabler, s'ils ne chantent pas la marseillaise, et Benzema est souvent montré du doigt à cause de ça. Michel Platini en son temps, ne chantait pas la marseillaise, et il était d'origine immigrée. Mais on ne demande pas à un immigré de race blanche de chanter la marseillaise.

L'intervention de Manuel Valls, démontre que le contexte de la France de l'après 13 novembre, des tensions communautaires, et de la montée de l'extrême droite, transforme Benzema en une cible qui dépasse de loin le cadre du ballon rond.

C'est un peu excessif que le ballon rond devienne un des symboles de la nation. L'époque de la victoire de la coupe du monde, de l'équipe de France, menée par un grand Zidane triomphant est révolue. C'était l'époque du black blanc beur. Quatre

plus tard, on a compris que la cohésion des communautés a échoué, car Le FN est arrivé au second tour des élections présidentielles de 2002. On s'est rendu compte qu'on n'a pas pu bâtir une société multiculturelle.

Les fascistes, les Nazis, et les Américains se sont servis du sport, et les jeux olympiques de Mexico en 1968, nous ont fait comprendre que les noirs américains souffraient de racisme.

Il y a toujours un lien symbolique dans la manière où une équipe se montre dans une nation. Karim Benzema pose aujourd'hui un problème majeur. Car, comme l'a été Zidane, ou Thuram à leur époque, Benzema est un symbole de la nation, et cette dernière n'aime pas les dérapages.

Le football est un sport populaire, et

en général, il puise dans les classes populaires issues majoritairement de l'immigration.

Pour le premier ministre, Benzema doit être exemplaire. Car, quand on accepte d'être en équipe de France, il faut accepter la charge qui va avec.

Espérons que Manuel Valls ne s'est pas emparé de cette affaire pour des raisons électoralistes, comme il l'a fait avec l'affaire Dieudonné naguère.

En effet, comme l'a dit un ancien footballeur dont j'ai oublié le nom. On vit dans une époque où le mépris des sentiments et des passions populaires comme le football, est devenu un métier et passe pour une vertu.

VOYAGES TAM (Groupe Terratours, à Montréal Centre-ville) RECRUTE

1- Conseiller (ère) Voyages senior plein temps disponible immédiatement

Poste ouvert seulement aux agents (tes) ayant un minimum de 3 années d'expérience Canadienne, en tant qu'agent de voyage.

Exigences:

-Maîtrise totale des systèmes: Sabre, Pc voyage, Sirev et Amadeus (Un atout)

-Maîtrise totale vente billetterie.

-Ayant travaillé, et ayant une spécialité dans la vente de la billetterie au marché: AFRIQUE du Nord et de l'ouest, Moyen orient, Europe de l'ouest.

-Émission des billets (Atout)

-Doit pouvoir faire permanence samedi et certains soirs

-Clientèle (si possible)

NOUS OFFRONS un très bon salaire selon expérience.

2- Poste d'agent comptable a plein temps:

Poste ouvert seulement aux agents comptables avec expérience Canadienne.

Exigence:

- Expérience dans agence de voyage ou grossiste en voyages, en tant qu'agent

comptable (Minimum 2 ans)

- Maîtrisant PC VOYAGES (système comptable spécialisé dans le domaine voyage)

- Être capable de faire la facturation dans PC VOYAGE

- faire, Vérifier et concilier les rapports : Assurance voyage, BSP, Commission a payer aux agents, commission a recevoir des fournisseurs, rapport OPC, Rapport TPS/TVQ

- Fermer et concilier les lots de débit, et carte marchand.

- Établir et Controller, les comptes payables, et recevable.

- Faire les remboursements

- Concilier les comptes bancaires.

- Des taches administratives et comptable feront partie de ce poste dans un secteur autre secteur que celui de voyage.

Nous Offrons: Un très bon salaire:

NB: Si pas d'expérience, svp s'abstenir de faire une application.

Pour entrevue ou transmission de CV, SVP envoyer courriel a :

dregragui@terratours.ca

avec copie a:

laila@voyagestam.com



Maghreb-In , un évènement célébrant la femme maghrébine au Québec

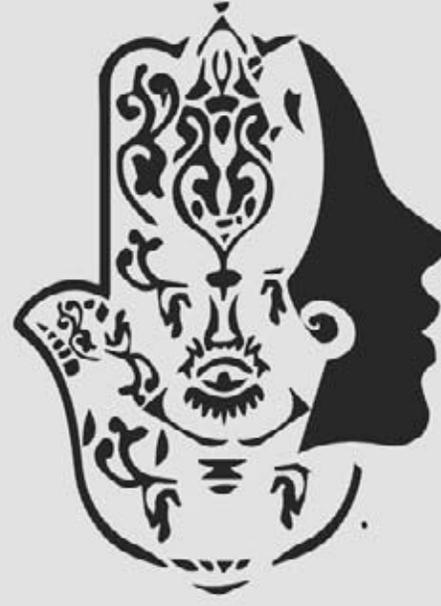
La Fondation Club Avenir, organisme sans but lucratif existant depuis 2002, vous présente, en collaboration avec Neofuse Events, son prochain évènement d'envergure : Maghreb-In. Cet évènement a pour but d'exposer la réussite de la femme maghrébine à travers l'aspect artistique, culturel et entrepreneurial qu'elle met de l'avant dans sa carrière. Plus encore, il s'agit du premier évènement à Montréal où les femmes d'origine maghrébine seront célébrées pour leur détermination, leur talent et leur contribution à la société d'accueil. Nous aimerions ainsi faire connaître le cheminement de la femme maghrébine dans le monde artistique et entrepreneurial au 21e siècle.

Maghreb-In aura lieu le 12 mars 2016 à la salle Bain Mathieu à partir de 17h30 (un cocktail-dîatoire sera servi). Les billets sont en prévente sur le site d'Eventbrite à 45\$ et certains billets seront disponibles à la porte le soir même à 55\$. Cet évènement, qui se veut être la première édition d'une belle tradition, a pour but de récolter des fonds qui nous permettront d'augmenter nos capacités à encourager et récompenser les membres de la communauté maghrébine qui démontre une intégration sociale et professionnelle exemplaire au Canada.

Un évènement d'une telle envergure nécessite certainement une Présidente d'honneur pouvant à la fois émouvoir et inspirer par ses mots et actions toute génération, homme et femme confondus. Ainsi, c'est avec beaucoup de fierté que nous pourrions compter sur la présence de Madame Danièle Henkel qui s'adressera à nos invités en début de soirée. Nous poursuivrons avec un défilé de mode, des allocutions d'entrepreneures (Sarra Ghribi, Faïza Antri-Bouzar) et des prestations musicales de divers artistes telle que Lynda Thalie. De plus, des toiles et sculptures d'artistes montréalais seront exposées dans la salle et des kiosques de jeunes entrepreneures d'origine maghrébine seront présentés.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Directrice Générale, Tina Sebti, au 514-765-8475 ou par courriel (dg@clubavenir.com).





MAGHREB-IN

S O I R E E C A R I T A T I V E

Danièle Henkel

- ENTREPRENEURE -

Lynda Thalie

CHANTEUSE

Faïza Antri-Bouzar

DESIGNER

Sarra Ghribi

ENTREPRENEURE

COCKTAIL DINATOIRE ET PLUSIEURS AUTRES SURPRISES

12 MARS 2016

BAIN MATHIEU

- 2015 ONTARIO EST, MONTREAL -

Prévente
45\$
Sur place
55\$

Ouverture des portes à 17h30

Pour plus d'informations www.clubavenir.com



Franc succès pour le souper-bénéfice organisé par "Soleil des Orphelins"

C'est sous le thème " Tendons nos mains aux orphelins " que SDO(*) a organisé le samedi du 20 février 2016 un souper-bénéfice grandiose en faveur des orphelins du Maghreb (Maroc et Tunisie).

Cet événement a permis de réunir sous le même toit 429 personnes à la salle d'Embassy Plaza à Laval autour d'un souper copieux dans une ambiance fraternelle, chaleureuse, familiale et festive. Plusieurs personnalités du domaine politique, associatif et communautaire ont pris part à cet événement dont notamment l'honorable ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Mme Rita Le DE SANTIS, la députée provinciale Mme Marie MONTPETIT, ainsi que La Consule Générale du Royaume du Maroc à Montréal Mme HABIBA ZEMMOURI.

La soirée a été animée par Dr NAJIB AMINE un grand bénévole et acteur au sein de la communauté. Le programme a débuté par le mot du président qui a annoncé deux bonnes nouvelles, soit l'extension des activités de SDO à la Tunisie, un partenariat dans ce sens a été

signé avec une association locale et le lancement du programme de parrainage de famille.

Par la suite, l'assistance a écouté des témoignages très touchants des veuves et orphelins vivant dans le besoin pris en charge par SDO démontrant les types d'aides reçues (approvisionnement mensuel en nourriture, mouton Eid-Adha, cartable scolaire, camp de jour,...) et leur impact sur le développement de l'orphelin et sur son intégration dans le tissu social. Le témoignage a été suivi d'une levée de fonds qui a permis le parrainage de 200 enfants Bravo et mille mercis pour la générosité des donateurs qui ont laissé parler leur cœur pour contribuer à alléger les orphelins vivant dans la privation, la détresse et le dénuement!

Une soirée bien remplie !

Et pour joindre l'agréable à l'utile, la présence a eu droit à des moments de détente et de divertissement en compagnie du sublime chant du groupe Chorale Arije et le magnifique chant folklorique du groupe Basmat Montréal. De plus, des activités parallèles passionnantes ont été au rendez-vous, rendant la soirée plus colorée: photoboot ,Henné, et le traditionnel Coin du

thé. Et finalement pour remercier la présence pour leur générosité et leur appui, des cadeaux de valeur ont été tirés tout au long de la soirée.

Les commentaires sont unanimes :

« Ce souper-bénéfice est maintenant devenu un événement incontournable dans la communauté ! » explique fièrement un parrain.

« Cette soirée caritative est réellement appréciée des invités; elle est bien orchestrée, les gens ont eu le temps d'échanger dans une ambiance très conviviale pour une bonne cause !. ceci démontre la qualité d'organisation dont l'équipe SDO fait preuve », raconte une marraine.

«C'est avec grand plaisir que j'ai participé au Souper-bénéfice au profit des orphelins nécessiteux de l'organisme le "Soleil des orphelins", en compagnie de ma collègue, Marie Montpetit, députée de Crémazie! Mes félicitations à M. Abdelhaq Sari et à son équipe pour cette belle soirée! Un grand merci! Chokran! » Commente Mme la ministre Rita de Santis sur sa page facebook.

« Il m'a fait plaisir de participer à la soirée de levée de fonds pour les orphelins de Soleil des orphelins en compagnie de ma collègue Rita de

Santis et de Mme Habiba Zemmouri, Consule générale du Royaume du Maroc à Montréal. Mes sincères félicitations aux organisateurs, à Mr Abdelhaq Sari ainsi qu'à toute son équipe. Merci à tous ceux et celles avec qui j'ai eu le plaisir de discuter ce soir. » a commenté Mme Marie Montpetit Députée de Crémazie dans sa page Facebook le jour de l'événement.

SDO vous donne rendez-vous durant le mois sacré du ramadan pour un souper IFTAR 2016, suivez nous sur nos pages des médias sociaux pour ne pas le manquer.

La réussite de la soirée est le résultat de l'effort collectif du conseil d'administration, du comité de gestion, des bénévoles, des commanditaires, des partenaires médias, des parrains, des donateurs et des sympathisants à la cause, SDO les remercie chaleureusement de tout cœur.

(*) Soleil des orphelins (SDO) est un organisme charitable enregistré, en opération depuis 2005 et ayant pour mission de prendre en charge les orphelins dans le besoin en Afrique.

www.soleildesorphelins.org



Photo : Administration de SDO. De gauche à droite : Rachid Zahidi (trésorier), Abdelhaq Sari (président), Mohamed Moutahir (vice président), Dr Najib Amine (secrétaire général), Najib Benchekroun (administrateur), Mustapha Essalih (administrateur)



L'INSTITUT MUSULMAN DE MONTRÉAL
vous invite à un colloque sur le thème

**PENSER L'ISLAM
DES JEUNES D'AUJOURD'HUI
ENTRE QUÊTE SPIRITUELLE
ET GÉOPOLITIQUE**

**Quelle place pour la spiritualité dans un Québec
décrit comme une société post-religieuse ?**

Avec la participation d'éminents professeurs universitaires,
anthropologues, doctorants, chercheurs et spécialistes des religions

5 et 6 mars 2016
Université du Québec À Montréal (UQAM)

Entrée gratuite
Informations et réservations : info@immtl.ca

05 Mars
Salle N-M510:
Pavillon Paul-Gérin-Lajoie
1205, St Denis, Montréal Qc H2C 3R9

06 Mars
Salle R-M110
Pavillon des Sciences de la gestion
315, rue Ste-Catherine, Montréal Qc H2C 3X2



au revoir montréal • • ✈️ marhaba casablanca

nouveaux vols de Montréal vers Casablanca avec Air Canada rouge

Dès le 3 juin, vous pourrez profiter de notre nouveau service sans escale de Montréal à Casablanca. Installez-vous confortablement dans nos cabines au design épuré et bénéficiez de l'accès à notre système de divertissement sans fil en continu. Pour encore plus de confort, choisissez la cabine Premium rouge et offrez-vous un fauteuil plus spacieux, des repas raffinés, des services prioritaires, et bien plus encore. Rien de mieux que de se rencontrer en personne pour garder le contact, et c'est maintenant plus agréable que jamais.

Découvrez nos tarifs avantageux sur aircanada.com/marhaba ou communiquez avec votre agent de voyages.

 aéroplan

AIR CANADA 
rouge

^{MD} Aéroplan et le logo Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada inc.